



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France consent une Aide budgétaire globale de 20 millions d'euros en faveur de la Mauritanie

Constatant les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par le secteur de l'électricité, difficultés dues notamment à l'augmentation des prix des produits pétroliers, mais également à des facteurs plus endogènes, les Présidents français et mauritanien se sont accordés, lors de leur entretien du 27 octobre 2009 à Paris, pour trouver des solutions définitives.

La fourniture d'électricité, dans des conditions économiquement viables et techniquement satisfaisantes, est en effet un élément essentiel du développement économique, que ce soit en zones urbaine ou rurale.

Ainsi, l'Agence française de développement (AFD) consent un prêt concessionnel à l'Etat mauritanien d'un montant de 20 millions d'euros. Ce financement sera mis en œuvre sous la forme d'un prêt budgétaire destiné à appuyer l'engagement de l'Etat mauritanien à restructurer le secteur de l'électricité. Il sera décaissé en deux tranches de 10 millions d'euros chacune. La première tranche sera décaissée dans les premiers jours de l'année 2011, la seconde tranche sera versée au cours de l'année budgétaire 2011.

Les objectifs spécifiques du financement de l'AFD, consistent à :

- Renforcer le pilotage de la réforme du secteur de l'électricité ;
- Maîtriser le risque budgétaire de la SOMELEC sur les finances publiques mauritaniennes.

La convention de prêt a été signée ce jeudi 23 décembre 2010 entre MM. Sidi Ould Tah, ministre des Affaires économiques et du développement et Gilles Lainé, directeur de l'AFD à Nouakchott, en présence de M. Vandepoorter Ambassadeur de France. Cette signature concrétise l'engagement pris par le Président français auprès du Président Abdel Aziz lors de leur rencontre en octobre 2009 à Paris, engagement rappelé par le Secrétaire d'Etat à la Coopération à Nouakchott en mai 2010.

Cet appui traduit la volonté du gouvernement français, soulignée lors de la Table ronde de Bruxelles, d'accompagner le développement de la République islamique de Mauritanie et de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.